



Proposition de modification de règlement

Modifications mineures du « Règlement des compétitions officielles »

Coupe Suisse

Planning des rencontres : Art 29 al 1

La Commission des compétitions officielles fixe le calendrier pour les matchs avant le stade des demi-finale et organise le plan de match pour les matchs se déroulant sur les journées

Planning des rencontres : Art 29 al 4

Le début du match est fixé après 19h30 du lundi au vendredi ou le début du match est fixé après 9h00 le week-end.

Planning des rencontres : Art 32 al 1.2

12 ballons de taille 2 (6 par équipes)

Championnat suisse

Planning des rencontres : Art 16 al 5.2

Le début du match est fixé après 19h30 du lundi au vendredi ou le début du match est fixé après 9h00 le week-end.

Matériel : Art 18 al 1.2

12 ballons de taille 2 (6 par équipes)





Changement du fonctionnement de l'arbitrage en championnat

Championnat

Abrogé Art 19 Arbitrage

À partir de la saison prochaine (2019-2020), respectivement la saison suivante si le délai est trop court (2020-2021), la Commission technique est responsable de planifier le calendrier d'arbitrage pour la saison.

Pour ce faire, il faudrait que le calendrier des matchs soit connu assez tôt. Nous proposons que le délai d'inscription/désinscription soit fixé à la fin du mois de Juin. Ainsi les clubs ont jusqu'en fin Août pour fixer tous leurs matchs.

Après cette phase, la commission technique se charge de trouver les arbitres.

But : Un des objectifs stratégiques de la fédération est de développer le Tchoukball dans les régions périphériques. Par conséquent, si un club est légèrement excentré, la difficulté pour trouver un arbitre devient un obstacle au développement du Tchoukball. Pour les clubs dont le manque d'arbitre n'est pas un problème, la situation pourrait ne pas changer. On pourrait imaginer que les clubs possédant des accords inter-clubs sur l'arbitrage, puisse continuer à fournir les arbitres de leur choix, et ainsi réduire la charge de travail de la commission technique.

